



## CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

Distr.  
GENERALE

ITTC(XXXIV)/22  
17 mai 2003

FRANCAIS  
Original: ANGLAIS

TRENTE-QUATRIEME SESSION  
12 – 17 mai 2003  
Panama City (Panama)

### DÉCISION 3(XXXIV) RENFORCEMENT DU PARTENARIAT POUR LES FORETS D'ASIE

Le Conseil international des bois tropicaux,

Reconnaissant la valeur des forêts d'Asie et du Pacifique et l'importance économique, environnementale et sociale du commerce du bois dans de nombreux pays d'Asie et du Pacifique ;

Rappelant l'action permanente de l'OIBT en faveur de la gestion forestière durable et du commerce du bois dans la région à travers son élaboration de politiques et son programme de projets ;

Rappelant en outre le lancement du Partenariat pour les forêts d'Asie comme initiative de Type II au Sommet mondial du développement durable (SMDD) en août 2002 ;

Notant que les buts du Partenariat, qui comprennent l'appui à la gestion forestière durable, la lutte contre les coupes illégales, la gestion des feux de forêts et l'action en faveur de la restauration des forêts dans la région Asie, correspondent aux buts de l'OIBT énoncés dans le Plan d'action de Yokohama ;

Souhaitant faire en sorte que toutes les parties prenantes, y compris les acteurs de la société civile et du secteur privé, puissent participer à ce partenariat ;

Réalisant qu'un accès insuffisant aux financements et à l'information peut freiner cette participation ;

Décide de :

1. Prier le Directeur exécutif, en coopération avec les organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), d'appuyer les gouvernements d'Indonésie et du Japon en organisant la tenue d'un atelier régional devant regrouper un large éventail de parties prenantes, dont des organisations concernées de la société civile et du secteur privé dans la région Asie-Pacifique, appartenant à des pays consommateurs comme à des pays producteurs, afin d'appuyer le Partenariat pour les forêts d'Asie selon les termes de référence ci-attachés. La participation d'organisations de la société civile et du secteur privé et celle de pays membres producteurs de l'OIBT bénéficieront d'un financement alloué selon les termes de la présente Décision ;
2. Prier le Directeur exécutif d'appuyer le développement d'un réseau destiné à l'échange d'informations entre les participants du Partenariat pour les forêts d'Asie, parmi lesquels les acteurs de la société civile et du secteur privé ;

3. Autoriser le Directeur exécutif à solliciter des contributions volontaires auprès des pays membres en vue de répondre aux exigences financières de la présente Décision, à concurrence de 166 500,00 dollars E-U ; et
4. Prier le Directeur exécutif de rendre compte des progrès de l'exécution de la présente Décision à la trente-septième session du Conseil.

## ANNEXE

### TERMES DE REFERENCE DE L'ATELIER

- Affiner et rendre opérationnels les buts du Partenariat pour les forêts d'Asie et les mécanismes de son application ;
- S'inspirer des expériences et enseignements tirés de partenariats similaires, notamment le Partenariat pour les forêts du bassin du Congo ;
- Solliciter avis et contributions auprès d'un large éventail de parties prenantes de la société civile et du secteur privé dans la formulation des programmes et activités du Partenariat pour les forêts d'Asie ;
- Créer un réseau d'échange d'informations entre partenaires, y compris parmi les parties prenantes de la société civile et du secteur privé ;
- Produire des recommandations à l'intention de diverses catégories de partenaires en vue de renforcer le Partenariat pour les forêts d'Asie.

Les participants à l'atelier devraient compter des représentants de :

- Pays participants membres de l'OIBT ;
- Organisations internationales concernées ;
- Catégories d'acteurs concernés, notamment dans la société civile et le secteur privé.

### BUDGET DE LA DECISION PORTANT SUR

#### « LE RENFORCEMENT DU PARTENARIAT POUR LES FORETS D'ASIE »

Poste	Coût unitaire (\$E-U)
Atelier :	
Document d'information	12 000
Logistique	40 000
Participation de la société civile, du secteur privé et de pays producteurs	75 000
Déplacement du Secrétariat	8 000
Publications	7 000
Appui au réseau d'informations	8 000
Appui OIBT au Programme (11%)	16 500
<b>Total</b>	<b>166 500</b>